

*** **Chercheurs hébergés par la MSH** ***

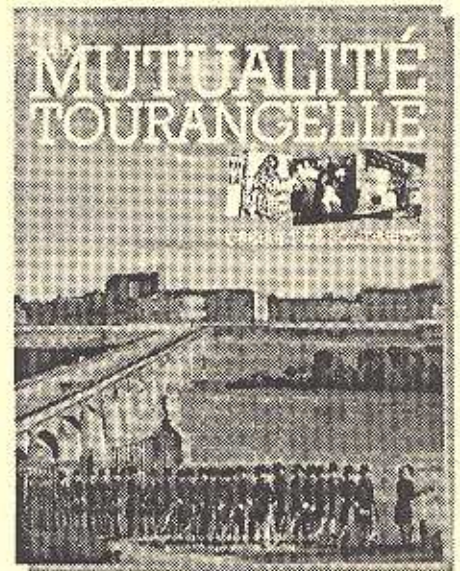
*Nous recevons dans nos colonnes Jean-Luc Souchet, chercheur hébergé depuis un an et demi à la Maison des Sciences de l'Homme. Les moyens mis à sa disposition par la MSH, tant matériels qu'humains ont permis l'achèvement de ce travail qui a pris la forme d'un très bel ouvrage paru cet été et que nous présentons ici.**

MSH : Avant d'aborder le thème de cet entretien, pouvez-vous nous tracer brièvement votre parcours de chercheur ?

J.-L. Souchet : Brièvement ce serait difficile. Après un temps d'hésitation entre le droit et la psychologie, j'ai commencé à Nantes en 1967 des études de psychologie. Très vite désireux de trouver dans une pratique ce que mes études, à mon sens, ne m'apportaient pas, je me suis engagé sitôt ma licence passée, dans un travail d'accompagnement psychothérapeutique de jeunes en difficulté relationnelle. Le cadre de ce travail était un nouveau foyer, ouvert à la fin des années soixante dans la cité HLM de la Géraudière par une association qui deviendra les Centres Psychothérapeutiques de Nantes et la Fondation Pi. Sans réanimer des polémiques sur la vie et la mort de cette institution controversée, je reconnais pour ma part y avoir trouvé, à travers certains réseaux que j'ai pu y croiser, des orientations fondatrices. Tout d'abord l'idée coopérative et la remise en route d'une démarche de recherche personnelle sur l'histoire des pratiques de soins engagée au sein de l'université coopérative du Mans. Avec, comme directeur d'étude, Yann Tanguy, ce fut une véritable relance d'une dynamique conjuguant activité professionnelle et ouverture heuristique. Quelque temps plus tard je découvre l'analyse proposée sur les institutions par Pierre Legendre. Durant près de trois années, chaque mardi après-midi, à l'École pratique des hautes études en sciences religieuses à la Sorbonne, je suis allé l'écouter, ouverture personnelle sur des horizons qui m'ont passionnés. En droit fil s'ensuivirent une inscription à l'enseignement dispensé en licence sur l'histoire des institutions par Jean Imbert, à l'Institut de droit canonique de Strasbourg, et ma rencontre, sur son conseil, avec Philippe-Jean Hesse, professeur d'histoire du droit à Nantes. Ce sera pour moi une nouvelle démarche de recherche, sur l'association, le social... que Philippe-Jean ne cessera d'accompagner et de conseiller avec une disponibilité jamais démentie. Ce sera aussi le début d'une amitié fidèle.

Après une brutale rupture avec la fondation Pi, un parcours de formateur au CNEPT d'Angers et dans une petite structure de recherche et de formation de cadres infirmiers à Rennes, j'ai été engagé comme animateur-

chercheur au Centre d'Histoire du Travail. Cette orientation professionnelle vers l'étude du champ social, me permet de reprendre un cursus universitaire en sociologie, maîtrise, DEA... grâce à l'accompagnement amical de Jean-Paul Molinari. Une thèse commencée sous sa direction restera en suspens, l'obligation d'auto-financer mes activités ne laissant que peu de temps disponible à y consacrer.



Entre-temps en effet, la précarité des ressources du Centre d'Histoire du Travail rendait indispensable le financement extérieur (hors budget institutionnel) de mon salaire. J'ai donc dû laisser Christophe Patillon et Ronan Rousse poursuivre seuls un chemin un temps partagé, et, après la réalisation d'un premier ouvrage sur l'histoire de la Mutualité en Loire-Atlantique, j'ai tenté l'aventure de la recherche indépendante. C'est le début de mon séjour à la MSH Guépin et celui d'un travail sur la réalisation d'un répertoire départemental historique et statistique sur les pratiques de solidarité. Ce projet n'ayant pas été finalisé, faute de moyens suffisants, un opuscule sur le Crédit Immobilier Familial de Nantes, une plaquette sur la mutuelle des employés territoriaux de Nantes, MUTAME, et cet ouvrage commandé par la Mutualité Tourangelle tombèrent à point pour me permettre, sur un objet proche, la poursuite de mon travail de chercheur indépendant.

MSH : Le projet dont est issu ce livre était-il aussi de votre initiative ou était-ce une demande institutionnelle ?

J.-L. Souchet : Il s'agissait d'une demande que m'avait transmise P.-J. Hesse. Souhaitant un travail sur son histoire, la Mutualité de l'Indre et Loire l'avait adressée à plusieurs universitaires. Avec, en poche, ma réalisation sur la Loire-Atlantique, je me suis mis sur les rangs et, en quelques semaines - dès juillet 1999 - les choses étaient lancées. J'ai trouvé à Tours en effet des mutualistes très résolus à se lancer activement dans

* *La Mutualité Tourangelle, creuset de solidarité*, imprimé chez Mame pour la Mutualité de L'Indre et Loire.

cette aventure. À cet égard le rôle du comité de pilotage a été déterminant dans l'efficacité de notre travail : en juillet 2000 l'ouvrage était sorti.

MSH : L'impression que l'on tire à la fois de l'iconographie et de la lecture, c'est celle d'être en face d'une histoire totale, une sorte de tissu où s'imbriquent les lieux, les gens, les événements, les lois.

J.-L. Souchet : Mon souci constant a été en effet de réaliser un ouvrage accessible à tous, documenté et référencé de la façon la plus scientifique possible. Il était essentiel donc de faire reposer cette histoire mutualiste qui, malgré le nombre important des mutualistes de ce département risquait d'être une approche trop spécialisée, sur l'histoire générale locale et nationale où elle s'inscrit et dans laquelle chaque Tourangeau peut s'identifier au fil des événements et de l'évocation des hommes. Illustrer ce travail abondamment, du double point de vue de la Touraine et de la Mutualité, semblait pour cela indispensable. Pour faire de cet ouvrage, comme cela m'était demandé, un outil pour les mutualistes, militants comme salariés, un guide pour une réflexion sur leur histoire sur leur identité, il fallait à la fois les informer très rigoureusement mais aussi que ces lecteurs puissent se représenter, imaginer, très concrètement cette histoire et son inscription dans les territoires tourangeaux et au travers de l'engagement de personnes aux noms connus ou inconnus... bref, que soit mis en jeu un processus de transmission et pas seulement un exercice de savoir et d'érudition. Cela explique le triple niveau de lecture mis en place pour parcourir l'ouvrage : un niveau technique et scientifique sur la mutualité et la protection sociale, traité essentiellement dans des encarts, un niveau cursif et narratif : l'histoire de la mutualité tourangelle, son inscription particulière et ses réalisations, et un niveau iconographique : l'album photo que chacun peut feuilleter pour retrouver les hommes, les lieux, les événements évoqués au fil des pages.

MSH : En fait, c'est le mouton à cinq pattes ?

J.-L. Souchet : Peut-être, mais cela s'est fait sans efforts particuliers. En fait cette approche s'est trouvée en harmonie avec l'histoire même de cette mutualité tourangelle où s'est imbriquée tout à fait naturellement l'action de radicaux laïcs comme Besnard, Chautemps... et de catholiques sociaux acquis à la cause de Marc Sangnier et du Sillon ; celle de grands patrons comme les Mame, les Gouin... et de compagnons, de commerçants et de coopérateurs¹ ; celle d'instituteurs et de médecins... Alors qu'en Loire-Atlantique se développe une mutualité marquée par l'industrialisation, le modèle syndical, les luttes sociales, où les divers partenaires tentent d'imposer leur conception, en Touraine, un puissant souci de pragmatisme amène toutes « les bonnes volontés » à se rassembler pour atteindre des objectifs de progrès. Ce pragmatisme ajoute des formes d'entraide très diverses aux services mutualistes traditionnels, corvées pour réaliser les tâches essentielles du vigneron ou du laboureur malade, boulangeries ou boucheries mutua-

listes ou coopératives, aide aux mères, soutien scolaire des apprentis, enfants de mutualistes... Cette capacité à rassembler fera aussi de la mutualité du département un partenaire de premier plan pour le préfet lors de la mise en place par la République à partir de la fin du XIX^e siècle, de ses grands projets sociaux.

MSH : Ce n'était pas ainsi ailleurs ?

J.-L. Souchet : Chaque région a des traits particuliers qui font que si l'on peut faire une histoire générale, nationale, de la Mutualité, chaque département inscrit souvent sa propre action très spécifiquement dans ce cadre. En Loire-Atlantique, un trait dominant de la mutualité semble son dynamisme conquérant : une part importante des « grands hommes » engagés dans le champ social (politique, syndicalisme, protection sociale, logement social...) s'y retrouvera et défendra parfois énergiquement les options mutualistes. À Tours, l'optique essentielle semble moins la conquête que l'avancée pragmatique vers le progrès social le plus large. Cette démarche s'appuie sur le réalisme de commerçants et d'hommes d'entreprises soucieux d'économie sociale en même temps que sur l'analyse politique des instituteurs, véritable conscience morale du mouvement. En 1930, par exemple, contrairement à la majorité des mutualistes, les Tourangeaux défendront sans restriction les assurances sociales dont ils seront les principaux architectes. Son président, Émile Olivier, chef d'entreprise défendra même l'idée d'une assurance sociale généralisée financée par une taxe sociale : « quitte à être tutélaire que l'État le soit totalement ! ».

MSH : Quelle a été la réception de votre livre ?

J.-L. Souchet : Il est encore un peu tôt pour le dire. De la part des mutualistes à qui je l'ai présenté en assemblée générale, la réception est bonne, très bonne... Ils en sont fiers, je crois. Plus largement, tous ceux qui l'ont feuilleté m'ont parlé d'un bel ouvrage. Sur le fond, j'attends que les gens l'aient lu et que sa sortie et sa diffusion plus officielle soit réalisée au mois de septembre. À ce jour en tout cas, un résultat de ce travail m'a fait très plaisir, c'est le contact noué entre les archives départementales de l'Indre-et-Loire et la Mutualité pour que les importantes archives mutualistes rassemblées par l'UD - avec ses propres documents et au fil des dissolutions - ou au sein des mutuelles y soient déposées et puissent constituer un fonds accessible à tous et protégé. Les Mutualistes ont accepté cette idée. Dès réception de l'ouvrage, le directeur des archives départementales, dans un courrier, leur a redit son intérêt pour qu'à Tours cette initiative aboutisse. Après l'inventaire officiel des archives des tanneurs en 1999, peut-être le Conseil général pourrait-il choisir comme projet pilote de l'année 2001 celui concernant le fonds de la Mutualité, dont la société n° 1 au répertoire départemental est précisément celle des tanneurs de Château-Renault ?

1 - Chaque fois que Charles Gide, Ernest Poisson ou d'autres têtes de file du mouvement coopérateur... viennent à Tours, le conseil de l'union mutualiste se retrouve au premier rang de leurs auditeurs.